

York ; — sur *Miramichi*, Northumberland. — Les deux derniers ont été depuis subdivisés en quatre autres. — Le 18 mai, incorporation de la ville de Saint-Jean, la première des colonies britanniques à recevoir cette distinction.

4^o Assemblée législative : — le 15 oct. 1785, convocation des électeurs pour nommer : 6 députés au comté de St-Jean ; — 4 dans chacun des comtés de York, Charlotte, Westmorland ; — 2 dans chacun des autres. — Vives contestations. — Le 3 janv. 1786, ouverture de la Chambre à Saint-Jean, qui tient session durant 56 jours et vote 61 règlements civils, criminels, etc. — Mais le gouverneur n'est responsable qu'aux autorités coloniales de Londres ; — le Conseil relève du bon plaisir du gouverneur : aussi tous deux régissent la province sans aucun contrôle populaire. — L'administration est encore élémentaire : il n'y a presque aucun revenu public, ni chemins, ni industrie... La liste civile est couverte par le Trésor de la métropole : 1,000 liv. st. au gouverneur, 500 au juge suprême *Ludlow*, 250 au secrétaire provincial *Jonathan Odell*, qui est ministre anglican, 150 au procureur général *Ward Chipman*, 150 à l'arpenteur général, 300 à quatre ministres anglicans. — Le 27 avril 1786, lord Dorchester est nommé gouverneur général ; — son frère Thomas devient lieutenant-gouverneur et commandant des troupes locales, — jusqu'en 1803. — La seconde législature se réunit en 1793 ; — une troisième en 1795 ; — la dernière en 1798, délimitation officielle des frontières de la province (*V. W.-O. Raymond, ibid, p. 154*).

1^o Union à la N.-E. (1763-84) : — en 1758, l'*Ile Royale* est renommée le *Cap-Breton* (Cape Breton). — Du 1^{er} juin jusqu'au 10 nov. 1760, démantèlement des remparts et de la citadelle de Louisbourg : artillerie, munitions, blocs de pierre taillée sont transportés à Halifax. — La Proclamation royale de 1763 rattache le gouvernement de l'île à celui de la N.-E. — En 1764, le duc de Richmond, *Charles Lennox*, sollicite de George III la concession de l'île entière, pour l'exploiter à son compte et à celui de ses amis. — En 1765, la population n'excède guère le chiffre de 1,000 personnes, réparties en : — 700 Acadiens, 300 Français ; 300 hommes de garnison et environ 230 Micmacs. — Faute de concéder les terres, le progrès de colonisation est arrêté, bien que l'arpentage eût pris fin en 1767. — Des groupes d'aventuriers de l'île de Jersey fondent (1770-80) des établissements de pêcheries à l'île-Madame, Arichat, Chéticamp. — Toutefois, les riches mines de houille ne sont exploitées qu'en vue des nécessités locales.

2^o Séparation de la N.-E. : — le 16 août 1784, *Thomas Townshend*, devenu lord *Sydney* et Secrétaire des Colonies, opère la séparation politique des Provinces maritimes. — Le 3 sept., lettres patentes de lieutenant-gouverneur octroyées à *Joseph-Frédéric Wallat des Barres*, qui se distingua à Louisbourg et à Québec, inspecteur du littoral de la N.-E. et du Cap-Breton. — Fondation de la capitale

4°

Cap-Breton

(1760-1800)